

Marchés publics : la facturation par voie électronique avec Chorus Pro

Durée : 1 jour (7 heures)

Information importante :

Cette formation s'adresse aux entreprises répondant aux marchés publics. Les nouvelles obligations liées à la facturation (qu'il s'agisse des marchés publics ou non), et notamment l'arrivée de nouvelles plateformes de dématérialisation agréées par l'Etat, étant reportées, le programme actuel n'intègre pas ces évolutions. Voir information ci-jointe.

Pour mémoire, la facturation électronique déjà obligatoire lorsqu'elle est à destination des entités publiques, va s'étendre aux professionnels entre eux, selon un calendrier fixé par les Pouvoirs Publics.

Public concerné :

- Chefs d'entreprises, assistants administratifs, assistants comptables, secrétaires

Effectif :

- 12 participants au maximum

Prérequis :

- Français : lu, écrit, parlé
- Bonne connaissance de l'outil informatique et du Web
- Maîtrise des outils bureautique Word / Excel / PDF
- Se munir d'un PC portable.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques
- Salle de formation équipée (vidéo projecteur, paperboard)
- Formation présentielle alternant apports théoriques, manipulations et exercices pratiques sur outil informatique
- Lien de téléchargement du support de formation remis à chaque participant.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur
- QCM d'évaluation des acquis
- Evaluation de la qualité de la formation par le stagiaire à l'issue de l'action
- Formation sanctionnée par la remise d'une attestation de formation.

Objectifs :

- Comprendre les enjeux et le contexte réglementaire de l'e-facturation
- Comprendre les modalités d'utilisation de Chorus Pro
- Evaluer les différents modes d'accès à la solution Chorus Pro
- Être capable de gérer toutes les étapes de l'e-facturation
- Réduire les délais et coûts engendrés en optant pour ce mode de facturation.

Contenu pédagogique :

■ Règles applicables à la dématérialisation des factures aux entités publiques et aux entreprises :

- Définition de l'e-facturation : présentation des enjeux et compréhension du contexte général, la cadre juridique applicable et l'historique, présentation de la plateforme Chorus Pro.

■ Prérequis administratifs et techniques associés à l'utilisation de la plateforme Chorus Pro :

- Modalités d'utilisation de Chorus Pro.

■ Formation pratique à l'utilisation du portail :

- Comment accéder au portail Chorus
- Créer son compte utilisateur
- Paramétrer son compte

■ Formation pratique à l'e-facturation :

- Cadre de facturation
- Saisie d'une facture
- Dépôt d'une facture
- Saisie des différents statuts du cycle de vie de la facture
- Facturation dans le cadre des marchés de travaux
- Paiement de la facture
- Suivi du traitement de la facture

Le + de la formation :

Vous saurez paramétrer votre fiche structure et faire la saisie complète d'une facture en mode portail.

